

accomplir un devoir sacré. Quels sont ceux qui refuseraient de contribuer à une souscription publique en faveur de la veuve et des deux filles du chevalier de Lorimier? Nous voudrions bien les connaître.

M. L. O. David doit s'enquérir de l'exactitude des faits de son correspondant. S'il faut agir, dit-il, le moyen sera bien simple, les journaux sans distinction de parti n'auront qu'à ouvrir des listes de souscription dans leurs colonnes, et nous sommes convaincu que les résultats seront satisfaisants. En dehors de la politique, il y a du patriotisme heureusement chez notre population. Il s'agit simplement de le stimuler.

La presse canadienne-française ne peut manquer de répondre au chaleureux appel de la *Tribune*. Pour notre part, nous nous associerons, de cœur et d'action à tout mouvement créé par notre patriote confrère.

Les pionniers du Saguenay.—Les premiers colons s'étaient d'abord établis près des moulins, puis sur les terres voisines non arpentées, et ils avaient continué, en reculant sans cesse les bornes du domaine cultivable. Mais aucun ordre ne présida à cette établissement, et souvent les colons, se gênèrent les uns les autres, en empiétant entre eux sur les portions de terre qu'ils avaient défrichées. On ne connaissait pas alors la division méthodique des terres, et les colons non autorisés s'établirent partout où le terrain leur parut le meilleur: de sorte que les arpenteurs se trouvèrent dans l'impossibilité de faire la subdivision d'après le plan adopté.

Dès 1843, il y avait plusieurs centaines de familles établies dans le Saguenay, sans posséder aucun titre de propriété. La plupart des colons n'avaient le moyen d'acheter ni chevaux, ni vaches, ni bœufs. Ceux qui ne trouvaient pas d'ouvrage dans les chantiers de M. Pico, défrichaient et semaient, sans autres instruments que la hache et la pioche, et cependant il arriva que plusieurs de ces défrichements furent considérables. Quant aux autres colons qui travaillaient aux chantiers, ils n'avaient que de courts intervalles à donner à la culture de leurs terres. L'hiver, ils transportaient eux-mêmes dans des traîneaux leur bois de chauffage et leurs provisions; ils n'avaient ni chemins, ni communications d'aucune espèce, si ce n'est par la rivière Saguenay, durant les mois d'été seulement. Ils vécutrent ainsi isolés pendant de longues années sans protection ni assistance du gouvernement, victimes de toute espèce de privations, n'ayant jamais que la misère en perspective, et dans le présent que des souffrances à endurer. Le travail des chantiers les occupait pendant tout l'hiver et se prolongeait jusqu'à la descente des billots qui n'avait lieu qu'à la fin de mai, quelquefois même plus tard; de sorte qu'ils ne pouvaient labourer et ensemercer leurs terres que lorsque la saison était fort avancée, et naturellement le grain semé à cette époque ne venant pas à maturité avant les gelées de la fin d'août ou de septembre, la récolte était souvent perdue.

Le colon qui s'était déjà endetté envers les marchands pour ses frais de premier établissement, contractait de nouvelles dettes. Les causes qui avaient empêché la récolte l'année précédente se renouvelaient et le pauvre malheureux, abandonné à lui-même au milieu des bois, vexé, tourmenté, obligé même de disputer la possession des quelques arpents de terre arrosés de ses sueurs, privé de la protection des lois,

souffrant toute sorte de privations et souvent même la plus affreuse misère, se laissait parfois aller au découragement et abandonnait ces lieux, témoins de son long martyre. Mais en général le courage des colons ne se ralentit pas; à force de travaux et de peines infinis, ils parvinrent à retirer de leurs terres plus qu'ils ne gagnaient aux chantiers. Ceux qui n'étaient pas trop endettés purent se libérer enfin, tandis que d'autres durent continuer à subir la loi du créancier, et cela pendant un assez long temps encore. Mais leur nombre diminua à mesure que les terres s'ouvrirent et que les produits de l'agriculture se multiplièrent. Enfin la concurrence commerciale vint mettre fin au monopole qui avait toujours existé jusque là, et aujourd'hui il ne reste plus aucune trace de ce sombre passage de l'enfancement naïve de la colonisation au Saguenay.—H. M. L***, Jr.—*Le Jean-Baptiste.*

Départ de colonisation.—Lundi, 23 mars courant, grand nombre de Canadiens Français émigrés ont dû quitter la Nouvelle-Angleterre pour retourner à leur première vocation, la culture de la terre.

La plupart des nouveaux colons se sont dirigés vers le Nord-Ouest Canadien, cet héritage que nos missionnaires et nos trappes avaient préparé, par l'ascendant de leur charité sur les Peaux-Rouges, pour les Canadiens Français, héritage que les Anglais finiront par nous enlever à jamais, si nous n'essaimons pas plus rapidement vers ces régions fertiles; les autres iront s'établir au sein des colonies canadiennes du Dakota et du Minnesota.

Braves gens! que le ciel bénisse vos efforts et votre amour pour vos familles.

Vous choisissez la meilleure part, le repos dans la vie aux champs, le repos dans la libre et fière indépendance du laboureur. Votre regard et votre cœur embrasseront de vastes horizons, mais le courage du devoir, la volonté tenace que donne l'espérance de voir la famille heureuse, rétréciront l'immensité de l'espace, vous feront retrouver la patrie et ses souvenirs au milieu de vos enfants.

Compatriotes, établissez, sur les bases solides du travail, de l'économie, de la tempérance, de la foi chrétienne, une maison qui fera votre récompense.—*Le Travailleur.*

Préfet du comté de Kamouraska.—M. Joseph Sirois, maire de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière, a été élu préfet du comté de Kamouraska, le 14 du courant, pour la dixième fois. Nos félicitations à M. Sirois qui a toujours su remplir cette charge importante à la satisfaction de tous les contribuables des paroisses du comté de Kamouraska. Rien n'empêche que dans l'accomplissement de ses devoirs comme préfet du comté et maire de Ste-Anne, M. Sirois ne surveille attentivement ses travaux de culture, car depuis plusieurs années consécutives il a obtenu des prix dans les concours des fermes les mieux tenues.

CAUSERIE AGRICOLE

ENTRETIEN DES TERRES ENSEMENCÉES.

Lorsqu'une terre a été semée, il faut, pour que les plantes se développent bien et donnent une bonne récolte, veiller à ce que le sol ne soit envahi ni par